



MINISTÈRE DE LA TRANSITION  
ÉCOLOGIQUE

PARC NATIONAL DE LA  
GUADELOUPE

## PROPOSITION DE STAGE

Chargé de mission « **Appui Réserve de la Biosphère-CLD** »

Objet du stage : **Appui à l'examen périodique de la Réserve de Biosphère**

### Environnement du Parc national de Guadeloupe :

Créé en 1989, le Parc National de la Guadeloupe comprend depuis le décret de 2009 une vaste palette de milieux, allant des récifs coralliens à une savane d'altitude, en passant par la forêt humide, la forêt sèche, la mangrove, d'autres écosystèmes littoraux et un volcan actif. Le cœur terrestre est composé essentiellement du massif de la Soufrière, et ses écosystèmes forestiers.

Le cœur marin, réparti entre plusieurs sites, comprend des systèmes récifaux et littoraux. La charte du territoire validée en 2014, définit l'aire optimale d'adhésion composée de 21 communes de Guadeloupe, 20 de ces communes adhérentes ont adhéré à la charte à ce jour. Enfin, le parc dispose d'une aire maritime adjacente d'environ 138 000 hectares englobant les côtes nord ouest de Basse Terre et Grande Terre.

Il a pour mission de connaître et protéger les espaces naturels qui lui sont confiés. Il doit mettre ce patrimoine à la disposition du public et conduire une politique d'éducation à l'environnement. Enfin, il agit en faveur de l'amélioration du cadre de vie et du développement durable.

Pour répondre à cette dernière mission, l'établissement public est gestionnaire de la Marque Esprit Parc. Elle est, en partie, régie par des règlements d'usage catégoriels (RUC ou cahier des charges) qui varient d'une activité à une autre. Des aspirant candidats à la Marque produisent des denrées agricoles sur des terres polluées à la chlordécone.

Le territoire « parc » est également reconnu au titre des Réserves de Biosphère du programme MaB de l'UNESCO. Ce programme nécessite de ré-évaluer le site tous les 10 ans. Le Parc national de la Guadeloupe est concerné et doit déposer l'examen périodique en mars 2024 auprès de la délégation française du programme MaB.

### Objet du stage :

Sous l'autorité du responsable du service d'appui aux territoires (SAT), le stagiaire mène deux missions conjointement :

A – participer à la conception et à l'organisation de la concertation dans le cadre de l'examen périodique de la Réserve de Biosphère.

L'examen périodique de la Réserve de Biosphère prend la forme d'un questionnaire type à compléter avec des données relatives à la mise en œuvre de la gestion sur le territoire au cours des 10 années précédentes. Outre l'objectif de présenter à l'UNESCO l'activité et les résultats obtenus par la structure coordinatrice de la Réserve de Biosphère, ce questionnaire doit également servir à animer une concertation parmi l'ensemble des acteurs du territoire. La forme et l'animation de cette concertation restent à élaborer et à organiser.

Sur cette partie, le stage consiste à participer à l'organisation et à l'animation territoriale ainsi conçue.

Pour cela, il met en œuvre un ensemble de tâches (techniques, administratives, financières) pour organiser puis animer le dispositif de concertation.

B – Il instruit la question de la production agricole sur sols chlordéconés avec la capacité à recevoir la Marque Esprit Parc.

Des candidatures à la Marque Esprit Parc national sont intervenues et concernent des productions agricoles issues de terres polluées à la chlordécone. Le RUC (ou cahier des charges) qui concerne les produits agricoles mentionne comme premier critère obligatoire que « Les zones de culture et de cueillette doivent être situées dans un environnement sans pollution ». Toutefois, en Guadeloupe, ce sont quelques 5 000 ha de terres agricoles qui présentent un sol dont la teneur en chlordécone est considérée à risque pour la culture de certaines denrées. L'ensemble de ces terres est en aire optimale d'adhésion et leur quasi totalité en aire d'adhésion. Également, des denrées produites sur des sols pollués à la chlordécone et sous certaines conditions, sont commercialisées. Ces conditions relèvent d'une part du taux de pollution dans la parcelle et d'autre part, de la nature de la production consommée (fruit, feuille, racine). Aussi, et pour instruire dans quelle mesure la Marque Esprit Parc national pourrait aider les paysans et exploitants vertueux déjà pénalisés par la pollution de leurs parcelles à valoriser leurs productions et leurs efforts de transformation des systèmes agricoles, le Comité local de la Marque en date de 2021 demande à ce que cette question soit traitée.

Sur cette partie, le stage consiste à i) réaliser une recension bibliographique, à lire puis à synthétiser comment ce sujet est traité par la réglementation ainsi que d'autres marques et labels (agriculture biologique, autre), ii) mener des entretiens avec des organisations intervenants dans ce champ (JAF-IREPS, DAAF, OFB), iii) animer des séances de travail collectif au sein de l'établissement avec les agents de développement et les chargés de mission concernés puis iv) proposer une doctrine interne.

Pour cela, le stagiaire a) collecte, lit et synthétise des données issues de documents ainsi que d'entretiens, b) organise et participe à l'animation de séances collectives de partage et c) rédige une doctrine issue des débats et décisions prises.

### **Missions et tâches :**

Le stagiaire aura les missions suivantes :

- collecter, lire et réaliser une synthèse de données disponibles dans la littérature ainsi qu'issue d'entretiens
- organiser et co-animer des séances collectives de travail pour arbitrer et construire une décision
- rédiger une doctrine reprenant les éléments de ce processus

Il lui sera demandé de produire :

- Une synthèse de données disponibles dans la littérature ainsi qu'issue d'entretiens
- Un ensemble de documents permettant de suivre et tracer les étapes de la construction collective de la décision
- Un document de doctrine reprenant les éléments

### **Conditions d'exercice du service :**

La convention de stage prévoira la possibilité pour le stagiaire de disposer des moyens bureautiques, informatiques, téléphoniques, des moyens de déplacements ainsi que d'autres moyens techniques nécessaires à sa mission.

### **Profil du candidat recherché :**

Bac+4 / Bac+5

Filière : Sciences agronomiques et/ou développement rural avec une forte appétence et une expérience dans l'élaboration et la conduite de dispositifs participatifs de consultation

### **Durée, période, lieu et condition :**

24 semaines – 2 janvier 2024 au 30 juin 2024

Basé à Baie-Mahault (971) mais déplacements réguliers à prévoir dans tout le territoire - Permis B exigé  
**35h hebdomadaire.**

**MODALITÉS DE CANDIDATURE**

**Envoyer une lettre de motivation et curriculum vitae par voie électronique**  
**(sujet : STAGE APPUI RB-CLD)**

Responsable du Service d'Appui aux Territoires : **M. Arnaud LARADE**  
[arnaud.larade@guadeloupe-parcnational.fr](mailto:arnaud.larade@guadeloupe-parcnational.fr)

[agents.rh@guadeloupe-parcnational.fr](mailto:agents.rh@guadeloupe-parcnational.fr)

Date limite de dépôt des candidatures : **20 décembre 2023**  
Prise de poste : **janvier 2024**